

## VOIE GÉNÉRALE

2<sup>DE</sup>

1<sup>RE</sup>

T<sup>LE</sup>

### *Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques*

ENSEIGNEMENT

SPÉCIALITÉ

## THÈME 2 – ANALYSER LES DYNAMIQUES DES PUISSANCES INTERNATIONALES (24-25 HEURES)

### SOMMAIRE

<b>Programme</b>	<b>2</b>
Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales (24-25 heures)	2
<b>Sens général du thème en classe de première</b>	<b>3</b>
Explicitation du préambule du thème	3
Explicitation de la structure générale du thème	4
Problématique générale du thème	4
<b>Orientations pour la mise en œuvre du thème</b>	<b>4</b>
Orientations pour la mise en œuvre de l'introduction	4
Orientations pour la mise en œuvre des axes	6
Orientations pour la mise en œuvre de l'objet de travail conclusif	25
<b>Les ressources</b>	<b>29</b>
<b>Les pièges à éviter</b>	<b>32</b>

## Programme

### Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales (24-25 heures)

Ce thème a pour objectif d'analyser les ressorts et les caractéristiques de la puissance internationale des États, aussi bien dans leur émergence (étude des fondements de la puissance) que dans leurs dynamiques.

Les deux axes visent à leur faire saisir :

- à étudier la dynamique des puissances internationales, entre affirmation, domination et déclin ;
- à analyser les formes indirectes de la puissance (langue, nouvelles technologies, voies de communication...).

<b>Introduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les caractéristiques de la puissance à l'échelle internationale aujourd'hui.</li> <li>• Identification des fondements et des manifestations de la puissance à l'échelle internationale dans les champs diplomatique (y compris au sein des institutions internationales), militaire (défense du territoire, capacité de projection...), culturel, économique et financier, en prenant appui sur des exemples contemporains.</li> </ul>	
<b>Axe 1</b> Essor et déclin des puissances : un regard historique	<b>Jalons</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'empire ottoman, de l'essor au déclin.</li> <li>• Une puissance qui se reconstruit après l'éclatement d'un empire : la Russie depuis 1991.</li> </ul>
<b>Axe 2</b> Formes indirectes de la puissance : une approche géopolitique	<b>Jalons</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enjeu de la langue : anglais et français dans les relations internationales, francophonie, instituts Confucius...</li> <li>• Les nouvelles technologies : puissance des géants du numérique (GAFAM, BATX...), impuissance des États et des organisations internationales ?</li> <li>• La maîtrise des voies de communication : les « nouvelles routes de la Soie ».</li> </ul>
<b>Objet de travail conclusif</b> La puissance des États-Unis aujourd'hui	<b>Jalons</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les lieux et les formes de la puissance aux États-Unis (siège de l'ONU, Hollywood, Massachusetts Institute of Technology...).</li> <li>• Unilatéralisme et multilatéralisme : un débat international</li> <li>• Points d'appui et zones d'influence des États-Unis dans un monde multipolaire.</li> </ul>

Retrouvez éducol sur



## Sens général du thème en classe de première

### Explicitation du préambule du thème

On peut envisager un traitement du thème en **24 à 25 heures** (évaluation comprise).

La spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques adopte une approche pluridisciplinaire, dont l'objectif est d'apporter aux élèves des clés de compréhension du monde en analysant des objets d'étude contemporains.

Le thème 2 du programme de l'enseignement de spécialité a pour objectif d'identifier les caractéristiques, les fondements et les dynamiques des puissances internationales. Il aborde ainsi la notion de puissance de rang international, appréhendée et limitée à la seule échelle étatique. L'ambition du thème est de restreindre la notion de puissance, par ailleurs très vaste et multiforme, aux relations entre États afin de concentrer l'étude sur le jeu des puissances sur la scène internationale. Ainsi, il ne s'agit pas d'étudier la puissance de n'importe quel pays du monde et seuls les États considérés comme des puissances internationales seront étudiés.

À travers les deux axes et l'objet de travail conclusif, est proposée aux élèves une lecture diachronique et géopolitique des dynamiques des puissances de rang international, afin de mettre en évidence leurs temporalités et leurs facteurs de recomposition. Pour les élèves, il s'agit d'identifier et de comprendre ce qui fait qu'un État peut être qualifié de puissance internationale, et ainsi de mieux saisir les rapports de force contemporains et le jeu des puissances sur la scène internationale.

La notion de puissance désigne la capacité de distinction, d'influence, de rayonnement, voire de domination d'un État sur les autres États du monde. La puissance repose sur des facteurs, des leviers et des attributs, qui sont en partie hérités et en partie construits. La puissance est donc une notion qui évolue dans le temps et dans l'espace et qui n'est en rien une réalité statique, ni garantie [axe 1].

Au XX<sup>e</sup> siècle, la science politique, et, plus spécifiquement, les travaux des théoriciens des relations internationales, ont précisé les critères de puissance internationale d'un État, comprise dans sa relation avec les autres puissances à l'échelle mondiale. Plusieurs modalités ont ainsi été identifiées par les chercheurs pour qualifier et mesurer la puissance d'un État :

- la « **puissance dure** » (*hard power*) est incarnée par la puissance territoriale (superficie, terres arables, ressources naturelles) et une population importante (puissance démographique), militaire, diplomatique, économique et technologique ;
- la « **puissance douce** » (*soft power*) désigne la capacité d'attraction et de séduction qu'un État exerce par le biais de son modèle culturel, de ses valeurs, de son idéologie ou d'institutions internationales. Ces supports peuvent ainsi être qualifiés de formes indirectes de puissance et permettent d'insister sur les dynamiques d'évolution et de recomposition des facteurs de puissance dans un contexte de mondialisation [axe 2]. C'est au politiste états-unien Joseph Nye que l'on doit la popularisation du *soft power* dans les années 1990, témoignant au passage de l'importance grandissante de la domination scientifique des États-Unis sur le reste du monde [objet de travail conclusif] ;
- une troisième expression vient compléter et préciser les modalités d'exercice de la puissance au début du XXI<sup>e</sup> siècle, toujours sous l'impulsion de Joseph Nye : la « **puissance intelligente** » (*smart power*) qui consiste en l'articulation de stratégies de puissance dure et douce de la part d'un État.

La puissance internationale des États dans le monde contemporain repose ainsi sur une multitude de facteurs et s'incarne dans une grande diversité de supports, dont les combinaisons et les articulations évoluent au cours du temps et selon les espaces, en fonction des politiques mises en place et des positionnements idéologiques [axe 1], et en fonction du degré d'intégration dans les flux de la mondialisation, qu'ils soient de nature économique ou culturelle [axe 2]. Le thème invite alors à questionner la valorisation sélective de certains États à l'échelle mondiale qui parviennent à dominer l'ordre international, aux dépens d'autres qui restent soumis ou en marge de ces rapports de force. Ces déséquilibres reposent non seulement sur une distribution inégale des facteurs de la puissance, mais aussi sur des politiques et des stratégies plus ou moins efficaces de consolidation et d'affirmation sur le long terme de la puissance d'un État sur les autres États [objet de travail conclusif].

## Explicitation de la structure générale du thème

Les axes du thème « Analyser les dynamiques des puissances internationales » permettent d'analyser les différentes dynamiques des puissances de rang international :

- **l'axe 1** aborde les évolutions dans le temps et les facteurs de recomposition des puissances, ce qui permet aux élèves de comprendre que la puissance n'est jamais figée, ni garantie.
- **l'axe 2** questionne les supports de puissance et leurs évolutions, dans le contexte de la mondialisation contemporaine.
- **l'objet de travail conclusif** remobilise l'ensemble des dynamiques du thème par l'exemple des États-Unis, qui se démarquent à l'échelle mondiale par la diversité et l'ampleur de leurs facteurs de puissance. La prédominance des États-Unis sur la scène internationale au début du XXI<sup>e</sup> siècle est de plus à mettre en relation avec leur stabilité au sommet des hiérarchies internationales tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

La diversité des situations abordées dans les jalons est là pour illustrer la diversité des dynamiques, des trajectoires et des évolutions des puissances internationales, mais non pour construire des comparaisons qui, dans des contextes historiques très différents, n'auraient pas de sens.

## Problématique générale du thème

Quels sont les fondements et les marques d'un État capable de rayonner, d'influencer l'ordre international et de dominer les autres États ?

## *Orientations pour la mise en œuvre du thème*

### Orientations pour la mise en œuvre de l'introduction

Le terme de puissance est souvent utilisé dans le langage courant sans pour autant être précisé. L'introduction a vocation à faire prendre conscience aux élèves de la polysémie du terme, à en préciser les usages et à le définir pour qu'ils comprennent les réalités qu'il recouvre.

Retrouvez éducol sur



L'introduction peut être envisagée comme une rapide perspective sur les enjeux du thème ou comme une réflexion et un travail des élèves sur les méthodes de définition et de mesure des ressorts et des caractéristiques des puissances internationales. C'est la seconde alternative qui est retenue ici.

Le professeur pourra développer une démarche idiographique, allant du général au particulier, en partant d'abord de la définition et des indicateurs de la puissance internationale pour ensuite identifier avec les élèves les États qui peuvent être qualifiés comme tels. L'objectif serait d'aboutir à la réalisation d'un tableau de synthèse avec les élèves recensant les critères de la puissance, les indicateurs statistiques et quantitatifs qui permettent de les hiérarchiser et les grandes catégories dans lesquelles ils peuvent être répartis. Ce tableau pourrait être envisagé comme un fil rouge et être complété également au fur et à mesure de l'étude du thème.

Pour aboutir à ce résultat, le professeur pourra travailler sur les capacités « **se documenter** » et « **extraire des informations d'un texte ou d'une vidéo** » pour faire identifier par les élèves les différents attributs et facteurs de puissance internationale. Pour les aider dans cette démarche, le professeur pourra partir des travaux de chercheurs spécialistes de la notion, à partir de textes ou de ressources numériques (cf. ressources bibliographiques et sitographiques). Il pourra également mobiliser différentes cartes à l'échelle mondiale pertinentes pour traiter ce thème. Il peut s'appuyer, entre autres, sur :

- les classements internationaux selon la superficie des États et selon leur population,
- les classements internationaux des États selon l'investissement dans les armées ou la possession de l'arme nucléaire,
- ou encore, la pratique des langues à l'échelle mondiale : nombre de locuteurs et institutions de promotion (Goethe Institut, Institut Confucius, Alliance française, Instituto Cervantes...).

Le tableau de synthèse ci-dessous propose un exemple de réalisation finale, qui reflète le travail de hiérarchisation et de catégorisation des différents critères de puissance identifiés par les élèves. La présentation de l'ensemble du tableau pourrait être l'occasion de développer la capacité « **s'exprimer à l'oral** », en demandant aux élèves, par exemple répartis en groupe, de présenter de façon courte et concise le résultat de leurs recherches.

#### Les supports de la puissance internationale

Fondements d'expression de la puissance	Vecteurs et supports matériels concrets*	Indicateur(s) statistique(s) à compléter	Exemples d'État(s) concerné(s) Pays à compléter
Le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atouts du territoire (superficie, terres arables, ressources naturelles, industrie)</li> </ul> <b>[Axe 1]</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atouts démographiques (population importante)</li> </ul>		
Armée et la force militaire			
Économie			
Politique et culture			

\* : seule la première ligne est complétée, à titre indicatif.

## Orientations pour la mise en œuvre des axes

### Articulation de chaque axe avec le thème

#### Axe 1 - Essor et déclin de la puissance : un regard historique

Après avoir identifié en introduction les caractéristiques et les fondements des puissances à l'échelle internationale, l'axe 1 a pour objectif de s'interroger sur leurs évolutions dans le temps. Elles peuvent connaître des périodes de recomposition et de redéfinition (affirmation, déclin, effondrement...). À travers l'étude des deux jalons, l'approche historique invite à observer les trajectoires de l'empire ottoman et de la Russie depuis 1991, tout en faisant ressortir les facteurs conjoncturels et structurels de leurs dynamiques (impact de la politique interne, des pressions extérieures et des relations internationales sur le devenir de la puissance, etc.). En s'appuyant sur les analyses historiques, cet axe apporte des clefs de compréhension pour décrypter les rapports de force actuels, ainsi que les enjeux et écueils auxquels sont confrontés les États pour maintenir ou renforcer leur influence sur la scène internationale.

#### Problématique de l'axe 1

Comment l'Empire ottoman et la Russie depuis 1991 permettent-ils d'identifier les facteurs de recomposition, entre affirmation et déclin, des puissances de rang international ?

#### Axe 2 - Formes indirectes de la puissance : une approche géopolitique

Jusque dans les années 1990, l'affirmation de la puissance des États passait principalement par la force militaire et par le pouvoir économique. Mais le changement de contexte et l'intensification des relations et des interdépendances du monde contemporain ont fait émerger de nouvelles formes de puissance qui reposent davantage sur la capacité à convaincre et à influencer que sur la coercition. Pour s'affirmer sur la scène internationale, les États cherchent désormais de nouveaux moyens d'exprimer et d'exercer leur puissance, notamment à travers des formes indirectes, en mobilisant le *soft* ou le *smart power*. Ces formes plus « douces » de la puissance passent entre autres par la diffusion progressive de la langue et de la culture nationales [jalon « L'enjeu de la langue »], par le contrôle de l'information et des réseaux numériques [jalon « Les nouvelles technologies »] ou encore par la maîtrise des voies de communication [jalon « La maîtrise des voies de communication »]. L'approche géopolitique invite également à analyser les jeux d'acteurs et les luttes d'influence qu'implique ce renouvellement du concept de puissance, entre concurrences, tensions et coopérations.

#### Problématique de l'axe 2

Comment les puissances étatiques cherchent-elles à s'affirmer dans la mondialisation contemporaine ?

### Articulation des jalons et de l'axe

#### Axe 1 - Le traitement de l'axe 1 se réalise à partir de l'étude des deux jalons.

- **Jalon - L'empire ottoman, de l'essor au déclin**

Ce jalon a pour objet la compréhension des facteurs d'essor et de déclin d'un empire à travers l'étude de l'empire ottoman. L'approche géopolitique de la puissance ottomane s'inscrit dans l'histoire longue d'un empire qui connaît d'abord un essor à partir du XIV<sup>e</sup>

siècle avant de vivre un long déclin qui se conclut par son démantèlement après la Première Guerre mondiale. Entre ces deux moments, l'État ottoman a participé de manière active et à ses dépens aux enjeux internationaux. Le concept d'empire, envisagé comme matérialisation de la puissance, étant central dans le cadre de cet axe, il ne s'agit pas de dérouler une histoire linéaire et globale de l'entité politique en tant que telle ni de ne considérer que son rôle d'acteur des relations internationales.

- **Jalon - Une puissance qui se reconstruit après l'éclatement d'un empire : la Russie depuis 1991**

Ce jalon s'intéresse à la République fédérale de Russie depuis 1991. Il permet de compléter l'observation de l'évolution des puissances en étudiant une trajectoire sensiblement différente de celle présentée dans le jalon concernant l'empire ottoman. Si la Russie a également été marquée par le déclin de l'URSS puis par l'effondrement de « l'empire soviétique » en 1991, l'objectif de ce jalon est d'analyser les enjeux et les modalités de la reconstruction de sa puissance. Ces dernières s'appuient sur des stratégies de puissance qui peuvent varier dans le temps en fonction des acteurs.

## Axe 2 - Le traitement de l'axe 2 se fait à partir de l'étude des trois jalons.

- **Jalon - L'enjeu de la langue : anglais et français dans les relations internationales, francophonie, instituts Confucius...**

L'objectif de ce jalon est d'observer comment un État peut chercher à renforcer son influence en s'appuyant sur la diffusion de sa langue. En tant qu'outil du *soft power*, la langue permet de s'affirmer dans le jeu des relations internationales. Entre autres, elle améliore la connaissance et la perception du pays en véhiculant sa culture et ses valeurs ; elle renforce les liens et interdépendances avec les États qui partagent la même langue ; sa pratique dans l'espace permet de façonner, voire d'étendre son aire d'influence. Elle peut également conférer une reconnaissance institutionnelle par les autres puissances étatiques lorsqu'elle est utilisée comme langue officielle pour les communications internationales. Dans la mesure où la langue confère une forme indirecte de puissance, elle constitue un réel enjeu d'influence ce qui explique l'intérêt des États à l'intégrer dans leur stratégie de puissance. L'approche géopolitique de l'axe 2 invite à observer les pressions, concurrences et autres luttes d'influence que se livrent les États pour imposer leur langue et s'affirmer dans le jeu des relations internationales.

- **Jalon - Les nouvelles technologies : puissance des géants du numérique (GAFAM, BATX...), impuissance des États et des organisations internationales ?**

L'étude de ce jalon vise à montrer comment les puissances étatiques cherchent à s'affirmer sur la scène internationale en s'appuyant sur la maîtrise des nouvelles technologies. Le choix de développer cette forme indirecte de la puissance repose en partie sur la volonté de s'adapter à la transition numérique du monde d'aujourd'hui et sur la nécessité pour les États de réagir à la concurrence des géants du numérique. Parmi ces derniers se trouvent principalement des firmes transnationales d'origine états-unienne (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft : les GAFAM) ou chinoise (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiami : BATX...). Le point commun de ces groupes est d'appartenir à la nouvelle économie. Bien que n'intervenant pas tous dans les mêmes segments de l'activité informatique (production de matériel ou de logiciels, applications, plateformes numériques...), l'émulation commune liée à l'innovation explique le développement rapide de ces acteurs privés. Forts de leur pouvoir récemment acquis dans les domaines technologique, politique et financier, ces derniers sont désormais en mesure de fragiliser les puissances étatiques, soit en défendant leurs propres intérêts, soit en relayant à travers leurs réseaux et technologies les points de vue des puissances rivales dans le jeu des relations



internationales. En outre, les coopérations, tensions et luttes d'influence qui animent les relations entre les différents types d'acteurs (ceux des nouvelles technologies, les États et les organisations internationales) confortent la pertinence de l'approche géopolitique pour questionner le rôle des nouvelles technologies comme instruments de puissance.

- **Jalon - La maîtrise des voies de communication : les « nouvelles routes de la Soie ».** L'objectif de ce jalon est de montrer comment un État peut chercher à accroître son influence par la maîtrise des voies de communication au sein de son territoire comme à l'étranger, sur terre comme sur mer. De fait, la construction et l'exploitation des infrastructures de transports confèrent un pouvoir de gestion et de contrôle sur les réseaux. Mais plus fondamentalement, leur maîtrise favorise indirectement le développement de la puissance économique et l'emprise politique sur les territoires desservis ou traversés. L'exemple choisi pour illustrer cette forme indirecte de la puissance est « l'initiative ceinture et route », traduction française du projet *Belt and Road Initiative* (BRI), lancé en 2013 par le président chinois Xi Jinping sous l'appellation OBOR (*One Belt One Road*), mais plus connu sous la dénomination « nouvelles routes de la Soie ». Sous couvert de développement économique, la mise en œuvre des nombreux projets relevant de « l'initiative ceinture et route » vise également à renforcer l'influence et la puissance de la République populaire de Chine sur la scène internationale. Au regard de cet objectif politique, des coopérations qu'implique la construction des infrastructures et des tensions qu'elle engendre dans le cadre des relations internationales, il convient d'aborder ce jalon sur les « nouvelles routes de la Soie » à travers l'approche géopolitique.

### Les éléments fondamentaux des jalons

#### Jalon - L'empire ottoman, de l'essor au déclin

##### Problématique du jalon

Comment l'empire ottoman du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle permet-il d'identifier et comprendre les facteurs d'affirmation et de déclin d'une puissance de rang international qui a longtemps dominé une partie de l'Europe et du bassin méditerranéen ?

- **L'empire ottoman, acteur de la scène internationale**

Il s'agit ici d'articuler les dynamiques de la conquête depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et la nature de l'empire<sup>1</sup> ottoman (ancienneté, projet d'universalité) pour identifier des facteurs de puissance. Le professeur se doit d'insister sur les fondements de sa puissance : capacités militaires, continuité dynastique, appropriation de l'héritage byzantin, unité politico-religieuse, puissance commerciale, gouvernement autoritaire mais autorisant des formes d'autonomie, en acceptant la diversité ethnique et religieuse. Les formes d'autonomie laissées à ses périphéries donnent à l'empire un caractère hybride mais ces accommodements sont également le signe de ses capacités d'adaptation l'inscrivant dans une durée. Le professeur appuie sa démonstration sur des cartes de l'empire afin que les élèves se rendent compte de l'emprise territoriale de cet État et des différents outils qu'il mobilise pour préserver ou étendre sa domination. Ainsi, lire une carte peut donner lieu à la rédaction d'un paragraphe structuré qui décrit et explique les caractéristiques de l'empire : son étendue, ses points d'appui, la variété et le statut des territoires qui le composent, le rôle des espaces maritimes, le tracé de ses limites. En termes de capacités, il s'agit de nommer et localiser des lieux et des espaces, de contextualiser la situation historique, de

Retrouvez éducol sur



1. Les Ottomans n'usent du mot « empire » qu'à partir du XX<sup>e</sup> siècle et préfèrent jusqu'à cette date le mot « devlet » (État), voire *Sublime État*. L'expression *Sublime Porte* est utilisée à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.



mettre en valeur la diversité des territoires dominés et de faire ressortir la spécificité d'un empire très vaste et peu centralisé (capacités « **analyser, interroger, adopter une démarche réflexive** » et « **construire une argumentation** »).

Des formes indirectes et peut-être moins éclatantes de la puissance favorisent aussi l'influence des Ottomans : conversion religieuse ou acceptation de certaines minorités, fascination des Européens pour le « Grand Turc », rôle d'allié provisoire lorsque les puissances européennes sont en conflit entre elles et cherchent une alliance de revers, ce dont témoignent notamment d'une part Louis XIV et la Sublime Porte et d'autre part l'appui allemand pour la construction du réseau ferroviaire du *Bagdad Bahn* à la fin de la période, qui s'insère dans un effort de modernisation de l'empire. Ces atouts font de l'empire une puissance incontournable sur la scène internationale jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### • Une puissance, enjeu des relations internationales

Il faut identifier les facteurs qui expliquent le déclin d'une puissance quand elle ne parvient pas à relever certains défis. C'est le cas pour l'empire ottoman à partir de 1700 : défense des Européens qui entretiennent la « question d'Orient », échec de la réforme intérieure (fiscale et militaire), guerres avec la Russie, dépendance financière. Ce déclin se manifeste de plusieurs manières et place l'empire ottoman dans le piège des dynamiques internationales. Le sécessionnisme des minorités, soutenu par les Occidentaux, dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle est mis en perspective avec des cartes qui montrent que l'Europe échappe progressivement à l'empire ottoman. En effet, le contexte de l'essor du mouvement des nationalités est exploité par les Européens qui ne respectent pas le principe établi au congrès de Vienne de préservation de l'intégrité de l'empire ottoman (quitte à mobiliser leurs opinions publiques comme lors du massacre de Chios en 1822). Cet empire, dont la Russie entretient l'image de *l'homme malade*<sup>2</sup>, connaît dès lors une deuxième phase de recul à partir des années 1860. Les guerres menées par l'empire ottoman, pour lesquelles on n'entre pas dans les détails, se concluent ainsi presque toutes par des défaites qui le fragmentent.

Un court exposé (5 mn) peut être proposé aux élèves. Il permet de développer l'expression orale (« **s'exprimer à l'oral** ») et de poursuivre le travail précédemment engagé sur l'analyse de cartes. Il consisterait à comparer la carte de l'empire à son époque d'extension maximale avec une carte postérieure au Congrès de Berlin (1878) pour évaluer l'accélération du déclin et le recentrage de l'empire en Asie. Ainsi, la description puis l'explication des processus (répartition des minorités, évolution des frontières, flux de réfugiés) montrent comment l'empire se replie sur ses bases asiatiques tandis que les Balkans se divisent. Cette fragmentation est favorisée par l'attitude des Européens qui ne reconnaissent plus le dogme de l'intégrité de l'empire mais, au contraire, y portent atteinte par leurs ambitions. Les acteurs ayant participé à l'affaiblissement de l'empire sont identifiés. Le XIX<sup>e</sup> siècle pose ainsi les bases d'un empire réduit par l'attribution aux Européens de concessions et de zones d'influence. C'est l'affrontement entre ces derniers qui initie son effondrement au début du XX<sup>e</sup> siècle.

#### • Vers la fin de l'empire ottoman : le démantèlement d'une puissance

L'empire tente de survivre en engageant des réformes (mouvement réformateur des *Tanzimat*) qui suscitent des tensions internes entre partisans et opposants de ceux-ci. L'empire organise des massacres (catholiques au Liban en 1860, Arméniens en 1895-1896, puis 1909), des actes motivés par un nationalisme qui se radicalise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avant d'être porté par les *Jeunes Turcs*, promoteurs de la turcité, au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Retrouvez éducol sur



2. Montesquieu comparait également l'empire à un « *corps malade* » (*Lettres persanes*, 1721).

Il serait chronophage et inutile d'entrer dans le détail des combats menés par l'empire durant la Première Guerre mondiale. Le conflit scelle le sort de l'édifice impérial épuisé après les guerres balkaniques, confronté à l'indiscipline de son armée et placé dans une position stratégique fragile car encerclé par ses ennemis.

Afin de favoriser le développement des capacités argumentatives à l'oral, dans le cadre d'un débat argumenté, les élèves peuvent, en autonomie et en groupes, exploiter des sources de manière critique pour rendre compte des difficultés et des conflits qui traversent l'empire avant 1914. Les élèves, à partir d'articles de journaux sélectionnés par le professeur sur *Retronews Gallica* par exemple, identifient la source dont ils disposent, repèrent les principaux arguments développés et, dans une démarche d'examen critique du document, ils confrontent la propagande qui y est développée à ce qu'ils connaissent par ailleurs du sujet (« **se documenter** » et « **travailler de manière autonome** »). Le débat ne remplace pas le cours, mais il s'insère dans une séquence et il toujours orienté par une problématique. Ainsi, ici, il s'agirait de cerner la réalité d'une menace turque en 1914. S'il confronte les points de vue, il suppose respect et écoute mutuels. Il est encadré par des règles de prise de parole et les idées avancées doivent être étayées par des arguments fondés sur des faits datés et situés. Le professeur ne s'efface pas et rassemble, en fin de séance, les principaux points soulevés, les reprend ou les complète (par des concepts par exemple) afin d'en proposer un résumé conclusif qui répond à la problématique. Dans cet exemple de travail des capacités, la confrontation des points de vue révèle les divergences entre les Turcs et les Occidentaux, par exemple sur le sort à réserver aux minorités ou sur les îles de la mer Égée. *La Jeune Turquie* véhicule ainsi un nationalisme exacerbé, en particulier lié à la perte d'Andrinople tandis que *L'Humanité*, tout en dénonçant le nationalisme des Slaves, condamne l'autoritarisme turc et que *Le Petit Parisien* espère l'apaisement. Ainsi les élèves, dans le débat, peuvent s'interroger, analyser des postions d'acteurs antagonistes et travailler l'argumentation orale.

**Après 1918, c'en est fini de l'empire ottoman en tant que puissance.** Le traité de Sèvres peut être une base pour comparer l'empire à son apogée et identifier les pertes territoriales. On y prévoit même la livraison par le gouvernement ottoman des responsables des « massacres », première qualification de ce qu'on désignera comme le génocide arménien. La souveraineté et la construction d'un État-nation turc après le traité de Lausanne (1923) passent par le sacrifice d'un empire. La puissance de premier plan disparaît et laisse place à un nouveau territoire et à un nouveau régime politique, sous l'effet de dynamiques externes et internes. En 1923, la « Turquie », devenue toponyme national, rompt avec la gloire d'un empire dont elle s'est pourtant nourrie pour advenir.

### **Jalon - Une puissance qui se reconstruit après l'éclatement d'un empire : la Russie depuis 1991**

#### **Problématique du jalon**

Depuis l'effondrement de l'URSS en 1991, quels ont été les modalités et les résultats de la stratégie de puissance mise en œuvre par la Russie afin de rétablir son influence sur l'échiquier géopolitique mondial ?

La formulation de ce questionnement invite à s'interroger à la fois sur les fondements des puissances de rang international, sur les modalités de leur reconstruction après un déclin (comment ? quels facteurs ?) et sur le degré d'avancement de leur rétablissement (jusqu'à quel point la Russie a-t-elle pu retrouver sa capacité d'action et d'influence sur le reste du monde ?).

Retrouvez éducol sur



- **Présenter le contexte et l'enjeu de la reconstruction de la puissance russe en 1991**

L'étude de la reconstruction d'une puissance implique d'observer le contexte initial, la situation qui entoure le déclin afin de pouvoir cibler les enjeux et les objectifs de la stratégie de puissance, les moyens mis en œuvre pour y parvenir, ainsi que les résultats obtenus. Dans cette perspective, il est utile de rappeler brièvement que la Russie s'inscrit dans un héritage historique empreint de pouvoir et d'influence géopolitiques : à la suite de l'Empire russe, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques fut une des grandes puissances du XX<sup>e</sup> siècle. Mais en 1991, l'effondrement du système soviétique a précipité sa disparition en tant qu'entité géopolitique au profit de plusieurs États regroupés dans la Communauté des États indépendants (CEI). Dans ce nouveau cadre, la Fédération de Russie entend conserver son rôle de premier plan et cherche à enrayer le déclin amorcé pendant la période soviétique afin de rétablir sa puissance d'antan et son influence à différentes échelles.

Ce travail préalable de cadrage est indispensable pour bien comprendre les évolutions de la puissance mais il ne doit pas faire l'objet d'un développement détaillé car il n'est pas au cœur du questionnement. Cette mise au point sur la situation initiale permet de travailler les capacités « **contextualiser** » et « **analyser** » afin de mettre en perspective un processus historique, tout en identifiant les contraintes et les ressources de cette reconquête de puissance.

- **Analyser les modalités et les phases de la « stratégie de puissance » de la Russie depuis 1991**

Le regard historique invite à distinguer les différentes phases de la reconstruction de l'influence russe à travers une périodisation de la stratégie de puissance depuis l'éclatement de l'URSS :

- **enrayer le déclin économique pour relancer la puissance économique : les années 1990.**

Pendant cette décennie, l'objectif principal était d'enrayer le déclin économique amorcé au cours de la période soviétique. La « thérapie de choc » menée par Boris Eltsine n'a néanmoins pas permis de redresser la puissance par la voie économique et a généré l'effondrement de l'économie russe. La récession durable qui a marqué les années 1990 a eu des conséquences dramatiques sur la société et la vie politique. Elle a remis en question la capacité de la Russie à retrouver sa puissance.

- **rétablir la puissance de la Russie : l'impulsion des années 2000.** La politique menée par Vladimir Poutine est marquée par une volonté plus affirmée de rétablir la puissance de la Russie à différentes échelles. L'ensemble des outils sont alors mobilisés, de l'usage renforcé de la force (*hard power*) au levier géoéconomique des hydrocarbures et de Gazprom, tout en s'appuyant également sur la diplomatie de réseaux et le *soft power*. Cette affirmation passe notamment par la consolidation de l'influence russe dans le contexte régional, comme en atteste l'issue de la seconde guerre de Tchétchénie contre les indépendantistes. À l'échelle mondiale, la reconnaissance de cette puissance en reconstruction s'observe à travers différents indicateurs comme l'accès au G8 et la présidence du groupe en 2006. Dans le même temps, Vladimir Poutine cherche à ancrer cette puissance dans un monde multipolaire en multipliant les partenariats avec les BRICS (création de la Nouvelle Banque de Développement, engagement au sein de l'Organisation de la Coopération de Shanghai). Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la compétition entre puissances et de la complexification des relations entretenues avec l'Occident : rivalité avec l'OTAN en Europe orientale, mais alliance avec la France pour lutter contre Daech en Syrie.

Retrouvez éducol sur



Par ailleurs, dans une logique visant à développer les capacités d'analyse des élèves, il convient d'identifier les fondements de cette puissance en recomposition, tout en s'interrogeant sur la convergence des moyens de conquête et de reconquête de la puissance. Pour cela, il convient de s'appuyer sur les différents éléments et facteurs présentés en introduction du thème (*hard power* et *soft power*) et de les confronter à la situation géopolitique de la Russie.

De fait, pour retrouver son statut de puissance de rang international, la Russie mobilise différents vecteurs. Elle s'appuie notamment sur la reconstruction de son *hard power* par un processus de remilitarisation et en menant des interventions armées dans le cadre de sa politique extérieure. Portées par l'idéologie du néo-éurasisme, ces démonstrations de force visent notamment à se réaffirmer auprès de son étranger proche et à rétablir par la coercition son influence sur des États qui se sont détournés de la CEI (Géorgie en 2008, Ukraine en 2014, etc.). Par ailleurs, la stratégie de puissance russe utilise la commercialisation des hydrocarbures par l'entreprise d'État Gazprom et la « géopolitique des tubes » comme moyens de pression sur des États en situation de dépendance énergétique. Les liens d'interdépendance avec ses partenaires s'en trouvent renforcés, comme la puissance économique et structurelle de la Fédération de Russie. La consolidation de l'influence passe également par la mise en place de regroupements régionaux et de partenariats diplomatiques : la CEI, l'Union économique eurasiatique (UEE), la participation à l'Organisation de la Coopération de Shanghai (OCS, 2001) ou encore l'Organisation du traité de sécurité collective qui permet à la Russie de maintenir son hégémonie militaire dans une partie de l'ancienne URSS. Ces partenariats s'inscrivent dans un contexte complexe mêlant coopérations, concurrences et tensions. En outre, plusieurs aspects du *soft power* sont également mobilisés pour améliorer l'image de la Russie et renforcer son influence culturelle, notamment à travers les médias russes à l'étranger (la chaîne de télévision RT ou encore l'agence de presse *Sputnik*). Il convient de souligner que l'usage de cette « puissance douce » peut aussi influencer la politique des autres États comme le montrent les accusations d'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016 et dans le référendum sur le *Brexit*. En outre, ce *soft power* est également utilisé pour renforcer la cohésion et la conscience nationales au sein de la Fédération de Russie (« Régiment immortel » par exemple). Dans les faits, la Russie réinvestit symboliquement les deux régimes précédents, l'empire tsariste avec l'appui de l'Église orthodoxe et l'URSS avec l'exaltation de la victoire de la Seconde Guerre mondiale.

- **Évaluer les résultats et souligner les limites de la reconstruction de la puissance**

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de puissance, il convient de s'interroger sur les résultats obtenus par la Russie, en questionnant notamment l'impact de chaque facteur sur le regain d'influence sur la scène internationale. Un certain nombre d'éléments doivent figurer au crédit du regain de puissance de la Russie (voir *supra*). Cette réaffirmation de la puissance russe passe également par la consolidation de son influence dans le contexte régional. A l'échelle mondiale, la reconnaissance de cette puissance retrouvée s'observe à travers certains indicateurs comme l'accès au G8 ou la présidence du groupe en 2006. Dans le même temps, Vladimir Poutine cherche à ancrer cette puissance dans un monde multipolaire en multipliant les partenariats avec les BRICS (création de la Nouvelle banque de développement en 2014, engagement au sein de l'OCS, etc.).

Pour autant, la Russie connaît certaines faiblesses qui peuvent altérer sa capacité d'influence et son statut de puissance de rang international. Parmi les fragilités intérieures figurent ses difficultés à moderniser et à diversifier son économie de rente, impactée par

la récession depuis la crise de 2008 et par l'effondrement des cours des hydrocarbures en 2014. La dépréciation de sa monnaie (le rouble) au cours de la dernière décennie et l'inflation ont entravé la relance de la croissance, tandis que la baisse du pouvoir d'achat a accentué l'appauvrissement de la population et le creusement des inégalités. Dans le même temps, la Russie peut difficilement compter sur son dynamisme démographique comme vecteur de puissance ou sur son niveau de développement (IDH) qui reste modeste. Du point de vue territorial, l'emprise au sol de la Fédération de Russie est moindre que celle de l'URSS et pourtant la totalité de l'espace russe n'est pas forcément mise en valeur ou il fait l'objet de tensions, notamment dans les espaces frontaliers. Le bilan concernant le rétablissement de l'influence russe sur son voisinage est également à nuancer. Si la CEI était censée assurer à la Russie un rôle prééminent dans cette partie du monde, l'incapacité de la Russie à accepter un partenariat équilibré avec ses voisins explique en partie les dysfonctionnements de l'organisation régionale, les tensions et départs de certains de ses membres. Le basculement vers l'ouest de ces anciens partenaires, notamment des pays baltes devenus membres de l'Union européenne en 2004 souligne la concurrence des autres puissances. À l'échelle mondiale, la Russie est également confrontée à des sanctions économiques et politiques suite à certaines de ses interventions militaires (suspension du G8 après avoir annexé la Crimée en 2014 ou soutien aux indépendantistes dans l'est de l'Ukraine...).

Pour la mise en œuvre pédagogique, plusieurs capacités et méthodes pourraient être travaillées à travers l'élaboration d'une fiche. Cette dernière aurait pour objectif de confronter les résultats positifs et les insuffisances de cette politique et des différents vecteurs de puissance. Pour cela, les élèves pourraient remobiliser les éléments précédemment observés et les compléter en se « **documentant** » sur l'implication de la Russie dans les relations internationales depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit ici de « **confronter le savoir acquis avec ce qui est entendu, lu et vécu** » et de développer la capacité de « **contextualisation** ». Pour l'élaboration et la rédaction de la fiche, on pourra suivre les étapes suivantes :

- présenter le thème : proposer un titre et un questionnement (proposé par le professeur ou par les élèves) qui reprennent l'objet de la réflexion, présenter le contexte de l'objet ou de la situation étudiés,
- identifier et relever les idées : il s'agit ici d'établir un classement des idées et des arguments pour répondre au questionnement initial. Ce relevé d'idées peut prendre la forme d'un tableau et peut être réalisé à partir de différentes sources présélectionnées ou non par le professeur (cours, documents iconographiques, textes, articles de presse, vidéos...),
- rédiger l'argumentation : une fois réalisé, le relevé d'idées permet de construire une argumentation structurée et de la rédiger de manière à répondre au questionnement initial.

**Jalon - L'enjeu de la langue : anglais et français dans les relations internationales, francophonie, instituts Confucius...**

### Problématique du jalon

Comment la diffusion de la langue permet-elle d'accroître l'influence et la puissance des États sur la scène internationale ?

À travers ce jalon, il convient de montrer que la langue constitue un instrument privilégié du *soft power* des États et que le rayonnement culturel qu'elle permet leur confère une forme indirecte de puissance. La notion d'enjeu mobilisée dans le libellé du jalon invite à observer la

place de la langue dans la stratégie de puissance. Il convient d'insister tout particulièrement sur la façon dont les États cherchent à améliorer leur capacité à diffuser leur langue à travers le monde pour renforcer leur influence sur l'échiquier géopolitique mondial. La langue considérée est principalement la langue nationale, au sens générique de langue propre au pays, qui participe à l'identité des puissances de rang international et qui se confond souvent avec la langue officielle. Dès lors, pour montrer comment la diffusion de la langue permet de renforcer l'influence et la puissance des États, il s'agit d'identifier quelques caractéristiques de puissance auxquels la langue permet d'accéder, ainsi que les vecteurs qui favorisent l'usage de la langue à l'étranger. Par ailleurs, l'approche géopolitique adoptée par l'axe 2 implique d'observer les coopérations, mais aussi les tensions et les luttes d'influence entre les États dans le cadre de la mobilisation des langues comme vecteurs de puissance.

- **Montrer comment la langue peut constituer un vecteur d'influence et un enjeu de puissance**

Dans la perspective de l'axe 2 centré sur l'approche géopolitique, il s'agit de montrer que la langue apparaît comme un enjeu géopolitique et que le rayonnement linguistique incarne une forme indirecte de puissance pour les États sur la scène internationale. Pour bien faire comprendre aux élèves comment la langue peut constituer un outil efficace du *soft-power*, il convient d'observer quelques avantages auxquels elle donne accès, avec entre autres :

- **la reconnaissance institutionnelle par la communauté internationale.** Pour un État, la langue peut constituer un vecteur d'influence et de puissance lorsqu'elle est adoptée comme langue officielle au sein des organisations internationales (dans les secteurs des affaires, du commerce ou encore du droit international...). Comme le suggère le libellé du jalon, il convient de montrer que l'anglais et le français gardent, du fait d'un héritage historique, une place de choix dans les relations internationales (langues de travail à l'ONU, à l'OMC, au sein de l'UE...). L'article 24 de la Charte Olympique peut fournir un exemple intéressant : les langues officielles du Comité International Olympique sont le français et l'anglais, avec une primauté du premier sur le second en cas de litige dans les textes. De fait, parvenir à faire accepter sa langue comme support de communication dans les instances internationales constitue un enjeu de la stratégie d'influence étatique.
- **le renforcement de la puissance économique.** Le partage d'une même langue peut favoriser les échanges commerciaux et mettre en place des relations économiques préférentielles entre les acteurs partageant la même langue.
- **la consolidation des liens et interdépendances** avec les États qui partagent la même langue.
- **l'affirmation culturelle et scientifique.** La langue peut constituer un vecteur d'influence efficace dans la mesure où elle véhicule la culture et le mode de vie notamment à travers la diffusion des productions cinématographiques (essentiellement Hollywood, mais de plus en plus Bollywood et Nollywood, cinéma égyptien) et télévisuelles (les *telenovelas* des pays d'Amérique latine par exemple), la littérature, la musique... La diffusion de ces productions en version originale est un indicateur de l'intérêt que peut manifester le public étranger et reflète un certain pouvoir d'influence. Par ailleurs, la communication scientifique est très sélective quant au choix de la langue de diffusion car le but est d'être compris par le plus grand nombre. À ce jour, la langue la plus utilisée est l'anglais. Mais au-delà de l'influence générée par une langue comme vecteur de communication scientifique, son utilisation peut aussi structurer les concepts et influencer les points de vue des chercheurs. Or ces concepts forgés dans un contexte spécifique et nommés par un vocable précis ne sont pas forcément faciles à traduire et pourront dès lors n'être utilisés dans la langue d'origine. De fait, la langue apparaît comme un outil d'influence pour les États, notamment dans le monde scientifique.

Retrouvez éducol sur





- **le marquage spatial de l'aire d'influence.** La pratique de la langue peut aussi constituer un marqueur de l'influence des puissances étatiques dans l'espace. Des cartes à l'échelle mondiale peuvent être utilisées pour illustrer l'aire d'influence des différents États à travers la diffusion de leur langue (nombre de locuteurs, localisation des Instituts – Institut français, Goethe ou encore Confucius, étendue de la Francophonie...). L'influence d'un État sur ses voisins peut se lire à travers la diffusion et la pratique d'une langue au-delà d'une frontière commune. Cette situation peut s'observer dans le cadre d'une coopération transfrontalière, mais aussi dans le cas – plus conflictuel - où les espaces frontaliers sont investis par les voisins, souvent pour des raisons économiques (Chinois au-delà du fleuve Amour sur le territoire russe, Brésiliens sur les terres agricoles paraguayennes...). Dans le même ordre d'idée, l'influence d'un État peut se faire sentir dans les quartiers des villes étrangères habités par sa diaspora et où sa langue nationale est couramment utilisée. Pour illustrer cette idée, les élèves peuvent être invités à rechercher des photographies (sur Internet) qui mettent en valeur l'omniprésence des idéogrammes chinois dans le paysage des *Chinatowns* par exemple.

• **Identifier les vecteurs et outils de diffusion de la langue à travers le monde**

Si la diffusion de la langue a accompagné le déploiement politique des anciens empires coloniaux, cet héritage historique et linguistique perdure à travers des structures renouvelées telle que la Francophonie en Afrique de l'Ouest ou l'usage du russe en Asie centrale. Il faut en outre compter avec le facteur démographique. De fait, le dynamisme démographique en Afrique explique l'usage croissant du français ; de même que les migrations internationales et les diasporas contribuent à l'implantation et au développement d'une langue à l'étranger. Dans le contexte de la mondialisation, l'exportation des produits culturels peut susciter de l'intérêt pour la pratique d'une langue étrangère (mangas japonais) ou confirmer l'influence de l'anglais à travers la diffusion en version originale de séries à succès ou d'œuvres cinématographiques produites à Hollywood. À cet égard, le développement d'Internet constitue un support privilégié pour la diffusion de la langue et la puissance des géants du numérique états-uniens (GAFAM) [jalons « les nouvelles technologies »] contribue à renforcer l'influence de l'anglais à travers le monde. Toujours dans le cadre de la mondialisation, le déploiement des firmes transnationales nécessite d'adopter une langue commune – en l'occurrence majoritairement l'anglais, première langue des affaires – pour favoriser les échanges internes.

Afin de renforcer leur influence par le vecteur linguistique et culturel, les États ont également pu développer des dispositifs et réseaux institutionnels (Organisation internationale de la Francophonie, Union de la langue néerlandaise, Communauté des pays de langue portugaise CPLP, etc.). Ainsi, l'Organisation internationale de la Francophonie veille à affirmer la présence du français sur tous les continents. Cet organisme est doté de différents moyens d'action pour promouvoir la langue et la culture françaises à l'étranger : communication et information (TV5 Monde), formation, animation de réseaux francophones (traduction, interprétation, monde du sport...), organisation de campagnes de sensibilisation au multilinguisme auprès des acteurs de la scène diplomatique, du sport international, des médias ou du grand public. La promotion de la langue française passe aussi par l'image et les valeurs qu'elle peut véhiculer (étude, richesse, réussite, modernité, tout en étant relativisées par des difficultés, un aspect compliqué...), par l'aide au développement ou encore la mise en place de partenariats. Ces derniers sont notamment représentés par l'implantation d'établissements scolaires (réseau AEFÉ, écoles

Retrouvez éducol sur





américaines...) et de centres culturels à l'étranger (Alliance française et Institut français, Goethe Institut, British Council, Institut Cervantes, Institut Confucius...). Ces différents moyens d'action permettent de renforcer l'attractivité de la langue et confirment l'enjeu qu'elle représente dans la stratégie d'influence des États.

Dans le but d'illustrer une de ces stratégies étatiques, il est possible de faire réaliser un exposé à un ou deux élèves, en mobilisant par exemple l'implantation des Instituts Confucius depuis 2004. Au-delà de la capacité à « **se documenter** » en « **travaillant de manière autonome** », cet exercice permettrait de « **s'exprimer à l'oral** ». En ce qui concerne le contenu, les élèves seraient relativement libres quant à la sélection des informations, mais devraient notamment expliciter le choix des implantations. Il conviendrait d'insister tout particulièrement sur les attendus de ces partenariats en fonction de la localisation des différents Instituts Confucius (partenariats universitaires, cours de chinois, aide au développement, support aux entreprises...), ainsi que sur la stratégie de localisation de ces derniers, à la fois dans l'espace et dans le temps (une carte pourrait être conseillée). L'exemple de l'implantation des Instituts Confucius au Kazakhstan est particulièrement révélateur de la volonté de la Chine de renforcer son influence sur son voisinage, notamment dans le cadre de la Coopération de Shanghai. Cet exposé peut être rapproché des enjeux de puissance que représentent les « nouvelles routes de la Soie » [jalon « La maîtrise des voies de communication »]. Le but serait de montrer aux élèves que différentes formes indirectes de la puissance peuvent être articulées et combinées pour consolider les stratégies de puissance [Axe 2].

• **Observer les tensions et concurrences : la langue dans les luttes d'influence et les rivalités entre les puissances étatiques**

Dans la perspective de l'approche géopolitique [Axe 2], si la langue peut favoriser les coopérations, elle constitue aussi un terrain privilégié où s'exercent des rapports de force qu'il convient d'étudier à différentes échelles. Pour travailler la capacité à « **analyser les phénomènes à différentes échelles** », il est possible de procéder à une analyse multiscalaire.

Une première rivalité de pouvoir peut s'observer à travers les rapports de domination et de concurrence que peuvent entretenir les langues entre elles et indirectement les États par leur intermédiaire. En effet, tous les États n'ont pas la même capacité à diffuser et à imposer leur langue, ce qui peut générer des inégalités d'influence sur la scène internationale. En l'occurrence, l'anglais occupe une place de choix qui peut être évaluée à l'aune du nombre d'anglophones dans le monde ou en fonction de la place qui lui est accordée dans le cadre des relations internationales politiques, économiques et culturelles. Cela n'exclut pas l'affirmation d'autres langues et l'exercice de la puissance par le biais, notamment, d'institutions dont le but est à la fois culturel et politique comme le Francophonie. Par ailleurs, la concurrence linguistique est portée par l'inégal dynamisme démographique, mais aussi par le développement d'Internet et du cyberspace.

**Jalon - Les nouvelles technologies : puissance des géants du numérique (GAFAM, BATX...), impuissance des États et des organisations internationales ?**

**Problématique du jalon**

À l'heure du numérique, comment les puissances étatiques ont-elles été amenées à se confronter ou à composer avec les acteurs des nouvelles technologies pour renforcer leur influence sur la scène internationale ?

Retrouvez éducol sur



Pour répondre à ce questionnement, le professeur pourrait mener la réflexion à travers plusieurs approches.

Dans un monde entré dans l'ère du numérique, l'étude de ce jalon est l'occasion de s'interroger sur le rôle des nouvelles technologies comme vecteurs de puissance. Si elles ont indéniablement permis l'essor et l'affirmation des géants du numérique (GAFAM, BATX...), la forme interrogative du jalon invite à questionner la capacité des États à se saisir de ces technologies et à mobiliser les acteurs qui les dominent pour profiter d'une autre forme indirecte de puissance. Pour les puissances étatiques, l'enjeu est de renforcer leur capacité d'influence, leur *soft power* en s'appuyant sur les réseaux informatiques et le contrôle de l'information. Par ailleurs, la mise en regard des « géants du numérique » et des « États et organisations internationales » dans le libellé du jalon incite à évaluer l'impact des nouvelles technologies et des acteurs du numérique sur les puissances étatiques : sont-ils des outils de consolidation de leur puissance ou au contraire à l'origine de leur fragilisation ? Au-delà de cette relation ambiguë, l'approche géopolitique [Axe 2] implique de s'intéresser aux rapports de force ainsi qu'aux luttes d'influence que se livrent les États dans le domaine des nouvelles technologies et au sein du cyberspace. Aborder la question du numérique par la géopolitique permet de souligner l'enjeu de la régulation du cyberspace et du contrôle de ses différents acteurs dans la perspective de mieux maîtriser le fonctionnement du monde contemporain en raison de la puissance que confèrent les nouvelles technologies à qui les maîtrise.

- **Constater qu'avec l'essor des nouvelles technologies, la puissance des États peut être fragilisée par les nouveaux acteurs du numérique.**

Dans le contexte de l'importance croissante du numérique dans les sociétés, les puissances de rang international ont pu être mises à mal par les nouvelles technologies et par leurs acteurs. Les États doivent notamment faire face à la concurrence des géants du numérique (les GAFAM états-uniens et les BATX chinois) dont la puissance nouvellement acquise repose entre autres sur quelques fondements traditionnels que les élèves doivent pouvoir identifier en remobilisant des éléments abordés dans le thème 2 [introduction, axe 1]. Parmi ces derniers figurent des vecteurs économiques et financiers (les géants du numérique ont des chiffres d'affaires et des capitalisations boursières parfois supérieures au PIB de certains États, elles sont en situation dominante dans différents secteurs économiques et ont largement diversifié leurs activités), des compétences technologiques (contrôle des infrastructures techniques, des logiciels d'exploitation, maîtrise de la collecte, de la transmission et du stockage des données dans les immenses centres de données (*data centers*), stratégiquement localisés – le *Big data*) ou encore l'usage du *soft power* et la capacité à influencer les sociétés à travers le monde (présence sur les différents marchés, des utilisateurs et consommateurs qui se comptent par millions, maîtrise de la circulation de l'information et pouvoir de manipulation de l'opinion publique, notamment dans la vie politique comme lors des élections présidentielles aux États-Unis de 2016 ou lors du référendum sur le Brexit au Royaume-Uni).

Si les géants du numérique sont en mesure de défier les puissances étatiques, ces dernières semblent également dépassées par certaines de leurs pratiques. Ainsi, l'organisation transnationale des firmes comme Google ou Amazon favorise l'optimisation fiscale et leur permet de se soustraire largement aux impôts des pays dans lesquels sont réalisés les bénéfices. Si dans ce cas, les États voient l'application de leur loi détournée, ils peuvent également être directement menacés par des acteurs malveillants du cyberspace. De fait, le développement des nouvelles technologies favorise la cybercriminalité et les cyberattaques qui présentent une géométrie variable. Elles peuvent être le fait d'États (renseignement, sabotage, ingérence) ou d'acteurs privés (individus malveillants, organisations terroristes...) ou d'acteurs économiques (concurrents) qui

utilisent l'Internet et les services des géants du numérique sans que ces derniers soient à l'origine de l'acte de malveillance. Ces attaques peuvent porter atteinte à des systèmes informatiques privés ou publics (ceux des institutions gouvernementales d'Estonie en 2007, des hôpitaux et industries impactés par le logiciel malveillant WannaCry en 2017, des réseaux électriques de l'Ukraine en 2015 ...), comme aux données personnelles des citoyens (3 milliards de comptes mails Yahoo piratés en 2016...). Cette cyberconflictualité est au cœur de nouveaux rapports de force géopolitiques et permet de questionner la résistance des puissances étatiques à l'ère du numérique.

Ces éléments de contextualisation et la présentation des menaces véhiculées par ces nouvelles technologies permettent de faire comprendre aux élèves comment les États ont été amenés à revoir leur stratégie et cherchent à travers le numérique une forme de puissance mieux adaptée aux enjeux du monde contemporain.

- **Appréhender la capacité des États de se saisir des technologies du numérique et de composer avec les géants du net pour renforcer leur puissance.**

Si les États peuvent paraître relativement démunis et impuissants face aux acteurs du numérique, il convient de montrer que les nouvelles technologies peuvent aussi leur conférer une forme indirecte de puissance à plusieurs égards, à la condition de les maîtriser ou de coopérer avec leurs représentants les plus influents.

Entre autres, les États d'origine des géants du secteur bénéficient de leur puissance économique et de leur réputation à travers le monde (*soft power*), au même titre que le cinéma ou la langue sont les ambassadeurs dans le domaine culturel [jalón « L'enjeu de la langue »]. En conséquence, certaines puissances étatiques voient un intérêt à favoriser leur développement aux dépens parfois de leurs concurrents (Google et Facebook sont censurés en Chine, les relations sont tendues entre Apple et l'Inde, Huawei est inscrit sur la liste noire de Washington, etc.).

Par ailleurs, l'utilisation des nouvelles technologies et d'Internet permet aux États de développer leur cyberpuissance. Cette forme indirecte de la puissance repose sur leurs capacités à développer des infrastructures informatiques (câbles informatiques sous-marins, stations d'atterrissage, satellites de communication, datacenters...), sur leur aptitude à protéger les réseaux et à sécuriser les données (sûreté nationale, protection des acteurs économiques et de la vie privée des citoyens, etc.), sur leur implication dans le fonctionnement du cyberspace (industrie, marchés, contrôle de l'information, régulation et censure, formation, recherche...). La maîtrise de ces réseaux permet aux États de mieux contrôler la circulation de l'information et d'étendre leur influence en soignant notamment leur image auprès de l'opinion publique. La combinaison de ces différents critères permet de distinguer les puissances en fonction de leur inégale capacité à maîtriser les technologies du numérique. Ce lien entre réseaux et aire d'influence s'observe également dans le domaine des voies de communication [jalón « La maîtrise des voies de communication »].

Dans une logique de concurrence entre puissances et de cyberconflictualité, ces technologies peuvent également être utilisées pour déstabiliser d'autres États, notamment par la désinformation et la propagande, par la désorganisation de leurs services publics à travers des cyberattaques ou encore l'ingérence dans leur vie politique. Il peut être utile de souligner que les actions de cyberguerre et l'utilisation de la technologie dans les conflits géopolitiques et combats militaires (applications militaires de l'intelligence artificielle) ont tendance à converger vers la puissance traditionnelle (*hard power*), tout particulièrement avec la constitution de forces armées spécialisées dans les opérations cyber (attaque, riposte ou renseignement électronique) et le déploiement, aux niveaux gouvernementaux,

d'opérateurs de cyberdéfense des intérêts vitaux ou essentiels (en France, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – ANSSI).

- **Présenter la régulation du cyberspace comme un nouvel enjeu d'influence des puissances étatiques pour s'affirmer face aux géants du numérique et dans le jeu des relations internationales.**

La prise de conscience du pouvoir de nuisance des acteurs et réseaux du numérique souligne les enjeux de la régulation et la nécessité pour les États de réaffirmer leur puissance, tout en consolidant leur souveraineté numérique.

Pour mieux contrôler les acteurs du net et le devenir des données récoltées sur leur territoire, les États mobilisent divers outils relevant de leur pouvoir régalien comme la législation en matière de cybersécurité (supervision et protection face aux menaces numériques, protection des données et des services numériques essentiels (en France par l'ANSSI), incitation au stockage des données sur le territoire national ou dans une zone économique de confiance) ou l'interdiction faite à certaines entreprises du numérique d'exercer dans certains pays qui souhaitent limiter leur expansion au sein du territoire national comme Google en Chine.

La volonté marquée de certains États d'imposer leurs normes ou leur point de vue dans la gouvernance du cyberspace traduit également cette quête d'une manifestation indirecte de leur puissance qui relève davantage du *soft power*, voire du *smart power*. Indéniablement, la lutte d'influence que se livrent les États passe par une « course à la régulation ». Par ailleurs, pour compléter l'approche géopolitique retenue pour l'étude des formes indirectes de la puissance [axe 2], il convient d'attirer l'attention des élèves sur les rapports de coopération entre les puissances étatiques. Ainsi, certaines actions sont coordonnées au sein d'organisations internationales comme en atteste par exemple le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne. Plus avant, la volonté de composer avec les géants du numérique s'illustre à travers le dialogue diplomatique engagé par le gouvernement danois à travers la nomination d'un ambassadeur « tech » auprès des GAFAM de la Silicon Valley et des BATX en Chine et la création en France d'un Ambassadeur du numérique depuis 2015.

Une autre manifestation de cette volonté d'affirmation de la puissance étatique transparaît à travers les pressions exercées par les États sur les firmes transnationales du numérique pour territorialiser la fiscalité. En outre, le bras de fer se poursuit à travers les sanctions infligées aux géants du numérique par les États ou organisations internationales comme l'Union européenne, notamment pour abus de position dominante sur les marchés ou encore pour des aides d'État accordées par des juridictions complaisantes comme l'Irlande ou le Luxembourg. Ces dernières font apparaître des divergences d'intérêt en matière de régulation et de fait, des rapports de force entre les États.

- **Piste pédagogique pour aborder une partie de ce jalon : comparer des stratégies de puissance qui mobilisent les nouvelles technologies.**

L'approche géopolitique adoptée pour étudier les formes indirectes de la puissance [axe 2] permet d'observer les jeux d'acteurs (États et organisations internationales, mais aussi divers acteurs du numérique) et autres luttes d'influence entre les puissances étatiques. Une mise en activité des élèves dans le cadre de ce jalon pourrait porter sur la réalisation de deux exposés qui présenteraient de manière croisée deux stratégies de puissance dans une démarche comparative. Le sujet pourrait porter sur la façon dont les États-Unis et la Chine utilisent les géants du numérique et les nouvelles technologies pour affirmer leur puissance de manière indirecte à travers le monde. Les élèves – ou deux binômes – concernés pourraient préparer les deux exposés en travail-maison de manière

à développer leurs capacités à « **se documenter** » et à « **travailler de manière autonome** ». Néanmoins, pour guider les élèves dans cette préparation et pour faciliter la comparaison au moment de la restitution orale, le professeur pourrait fournir préalablement le titre et la problématique de l'exposé ainsi que les différents points à aborder successivement. Cette liste ne devrait pas être trop longue et reprendrait quelques aspects évoqués en cours dans une logique de « **contextualisation** » afin de pouvoir « **confronter le savoir acquis avec ce qui est entendu, lu et vécu** » [capacité de l'enseignement de tronc commun d'Histoire-Géographie]. La restitution en classe – organisée par le professeur - permettrait de développer la capacité à « **s'exprimer à l'oral** », mais aussi de faire travailler la « **démarche réflexive** » à travers la comparaison des stratégies de puissance menées par la Chine et les États-Unis à travers les nouvelles technologies. En outre, les élèves seraient encouragés à « **utiliser le numérique** » par le biais d'un logiciel de présentation. Ce dernier permet d'illustrer le propos à l'aide de graphiques, de photographies, d'éventuelles captures de vidéo, mais aussi de cartes. Comme dans le cadre du cours, les élèves devraient être encouragés à mobiliser des exemples concrets et actuels, en insistant notamment sur l'ancrage spatial qui est une modalité de l'affirmation de la puissance à travers le monde. Conformément à l'approche géopolitique et dans le cadre de la lutte d'influence entre puissances, il conviendrait d'insister également sur les tensions entre les différents acteurs et sur les désaccords que génèrent ces stratégies fondées sur des formes indirectes de puissance et sur le *soft power*.

## Jalon - La maîtrise des voies de communication : les « nouvelles routes de la Soie »

### Problématique du jalon

- Comment les « nouvelles routes de la Soie » permettent-elles à la Chine d'envisager l'expansion de son aire d'influence et de consolider sa puissance par le biais des voies de communication ?

Lors de son arrivée au pouvoir, Xi Jinping lance les « nouvelles routes de la Soie », un projet au service de la réalisation du « rêve chinois » de prospérité, modernité et puissance. Ce programme combinant investissements à l'étranger et déploiement d'infrastructures de transports s'inscrit dans la suite de l'ouverture à la mondialisation et du développement économique de la Chine. La fin des travaux de cette « initiative ceinture et route » est prévue à l'horizon 2049. Cette date symbolique célébrerait la place de la Chine parmi les principales puissances de rang international, un siècle après l'instauration de la République populaire de Chine. Dans cette perspective, la Chine mobilise différents moyens et s'appuie notamment sur des formes indirectes de puissance, comme la maîtrise des voies de communication. Il s'agit dès lors d'observer comment ces dernières sont intégrées à la stratégie d'influence de la Chine et d'identifier leurs leviers de puissance. Si l'impact économique de ces « nouvelles routes de la Soie » fait quasiment l'unanimité, leur dimension politique et géostratégique suscite des craintes susceptibles de remettre en question leur efficacité comme vecteur de puissance. En dépit des critiques et des concurrences, la Chine continue d'étendre son influence, au gré des accords de coopération et suivant les axes de « l'initiative ceinture et route ».

- **Présenter le projet des « nouvelles routes de la Soie » dans la stratégie d'influence adoptée par la Chine**

Dans le cadre de l'étude des stratégies de puissance, il convient de montrer comment la Chine utilise les « nouvelles routes de la Soie » pour développer une forme indirecte de

puissance (la maîtrise des voies de communication) afin de renforcer sa puissance sur la scène internationale. Officiellement dénommé *Belt and Road Initiative* ou « l'initiative ceinture et route » en français, le projet a été initialement présenté par Xi Jinping en 2013 comme un outil au service du développement économique de la Chine (RPC) et de ses partenaires dans une logique de coopération « gagnant-gagnant ». Ce projet repose en grande partie sur la construction d'un ensemble de voies de communication entre l'Europe et la Chine, regroupées en deux axes principaux, l'un terrestre et l'autre maritime. Leurs infrastructures (autoroutes, voies ferrées, ports, oléoducs, câbles...) ont pour objectif de faciliter les échanges commerciaux, d'assurer les débouchés des produits chinois sur les marchés européen et centrasiatique, mais aussi d'exploiter les ressources des espaces desservis et d'en sécuriser l'acheminement (en particulier des produits agro-alimentaires et des hydrocarbures pour lesquels l'économie chinoise est fortement dépendante). En outre, le projet ne se limite pas à l'implantation de voies de communication et prévoit le déploiement d'investissements chinois, notamment dans des parcs industriels implantés au sein des six grands corridors de développement. Au total, cet engagement chinois – largement relayé et valorisé par les discours officiels – assure à la Chine un certain rayonnement à l'étranger à travers une forme indirecte de puissance et renforce son *soft power*. Mais sous couvert de développement économique et de coopérations internationales, « l'initiative ceinture et route » présente des objectifs géopolitiques plus larges et constitue pour la Chine un outil de puissance visant à étendre son influence et son modèle à travers le monde.

Pour rendre compte de cette situation et dans le but de développer la capacité à « **analyser, interroger, adopter une démarche réflexive** », il peut être pertinent de faire observer aux élèves comment ce projet stratégique en permanente évolution (il n'y a d'ailleurs aucun document écrit présentant des objectifs à atteindre ou un tracé précis) est perçu par les divers acteurs. Les différences de perception permettent de comprendre les positionnements divergents des acteurs en fonction de leurs intérêts respectifs, ainsi que les tensions qui en découlent. En insistant sur les rapports que les acteurs entretiennent avec le territoire (projets, mise en valeur, finalité...), Yves Lacoste mobilise la notion de représentation, centrale dans l'approche géopolitique. Pour analyser ces représentations et perceptions, plusieurs types de documents peuvent être mobilisés. Il est possible de faire travailler les élèves sur des extraits de discours prononcés par Xi Jinping à l'étranger ou sur leurs principaux éléments relatés par la presse (textes et extraits vidéo). L'analyse permettrait de montrer comment les autorités chinoises ont pu utiliser les arguments économiques, culturels et historiques (*soft power*) et désormais écologiques et sécuritaires pour façonner l'image et orienter la perception du projet des « nouvelles routes de la Soie » dans le but d'emporter l'adhésion des partenaires. Il convient d'insister tout particulièrement sur le vocabulaire employé, sur l'attention portée aux auditeurs qu'il faut convaincre et sur la manière dont la Chine se présente dans le cadre des coopérations au sein de « l'initiative ceinture et route ». À noter que les discours s'adaptent en fonction de l'auditoire (devant les chefs d'État européens, devant le Congrès du PCC...). Une autre possibilité est de faire travailler les élèves sur un article de presse occidental qui met à jour de manière plus ou moins critique cette stratégie de la Chine. Parmi les autres documents pertinents pour l'analyse des perceptions et représentations en géopolitique figurent les caricatures et dessins de presse qui permettent de présenter rapidement un point de vue, tout en soulignant efficacement les actions sur les territoires. Ces documents peuvent être étudiés individuellement ou confrontés pour faire ressortir les divergences d'opinion. En fonction du degré de développement de la capacité d'analyse, le professeur peut envisager de poser directement des questions pour guider la réflexion ou alors de donner une consigne permettant aux élèves d'identifier puis d'étudier les analyses différentes existantes sur le projet.



- **Identifier les objectifs et les leviers de puissance des « nouvelles routes de la Soie »**

Les « nouvelles routes de la Soie » constituent des outils géopolitiques de la stratégie de puissance et d'influence de la Chine dans le cadre de sa politique étrangère [autres jalons de l'axe 2]. Il peut être pertinent de faire comprendre aux élèves l'articulation entre la forme indirecte de puissance que confère la maîtrise des voies de communication (via la construction et gestion des infrastructures) et la forme politique plus englobante et traditionnelle à laquelle elle contribue et que la Chine entend développer pour s'affirmer dans le jeu des relations internationales. Dans cette perspective, il s'agit d'identifier les principaux leviers de puissance que « l'initiative ceinture et route » permet de mobiliser, ainsi que les objectifs qu'ils permettent d'atteindre.

Un premier lien peut être établi entre l'organisation de la logistique commerciale et le déploiement des forces militaires. Pour surveiller sa principale voie d'approvisionnement maritime (entre le Moyen-Orient et la mer de Chine méridionale), la Chine a mis en place, ce que certains, dont les Américains, ont appelé la stratégie du « collier de perles ». Antérieure au projet, elle s'appuie sur un réseau de ports commerciaux pour implanter des bases militaires sur les côtes des pays partenaires (à Djibouti, Woody aux îles Paracels, Hainan en Chine, des récifs dans les Spratleys, etc.). Ces outils du *hard power* confèrent à la Chine une capacité à se défendre, une force de frappe et de dissuasion.

Dans le cadre des « nouvelles routes de la Soie », la Chine utilise également ses capacités financières comme instruments de contrôle et d'influence. Le financement d'une partie de la construction des infrastructures, de la gestion des plateformes logistiques (port du Pirée en Grèce, Gwadar au Pakistan, Hambantota au Sri Lanka, le port sec de Khorgos à la frontière entre la Chine et le Kazakhstan...) ou encore l'aménagement de zones industrielles permettent d'accroître son contrôle sur des lieux et nœuds stratégiques pour le transit des marchandises et d'exercer une pression sur leurs acteurs politiques. En cas d'incapacité à honorer les remboursements des prêts accordés par les banques chinoises, les nations qui en sont bénéficiaires peuvent être victimes du « piège de la dette ». À la fin de l'année 2017, le Sri Lanka en a fait la douloureuse expérience et a dû céder à Pékin le contrôle de son port en eaux profondes d'Hambantota pour 99 ans (on pourrait également prendre comme exemple Djibouti, le Myanmar, la Tanzanie, le Cambodge...). Cet exemple illustre l'articulation entre la forme indirecte de puissance que confère la maîtrise des voies de communication et la puissance géopolitique effective d'un État (ingérence, contrôle d'un territoire étranger). Autre levier de puissance, les aides financières chinoises permettent d'exiger des bénéficiaires un alignement politique sur les intérêts chinois dans les débats internationaux, tandis que l'aide au développement des pays limitrophes (Afghanistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Kirghizstan) permet de sécuriser les frontières. Le financement des projets des « nouvelles routes de la Soie » passe aussi largement par des prêts contractés auprès de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII). Lancée par la Chine en 2015 pour financer la construction des infrastructures, cette banque est également une alternative au FMI, à la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement. Comptant désormais plus de soixante membres parmi les pays en développement ou autre (en Asie, en Afrique, voire en Europe), son succès contribue à renforcer le *soft power* de la Chine ainsi que son influence et sa puissance sur la scène internationale.

L'ancrage dans les territoires des infrastructures lourdes comme le rail, la route, les oléoducs et autres câbles favorise l'emprise des opérateurs et des autorités publiques sur les territoires à différentes échelles. Ainsi, par le biais de la gestion et de la sécurisation des infrastructures de communication traversant le Xinjiang en direction du Kazakhstan, le pouvoir central de Pékin entend mieux contrôler cette région autonome. En Asie et en Afrique, le développement des réseaux par la Chine renforce son influence à travers la diffusion de ses normes. En outre, les infrastructures, l'intensification des échanges et



les divers accords de coopération permettent la mise en place de relations durables. En renforçant les liens d'interdépendance avec ses partenaires, la Chine sécurise ses relations avec les autres pays et assied sa puissance sur la scène internationale.

Enfin, le projet des nouvelles routes de la Soie s'inscrit dans un contexte de coopération et de consolidation régionale. Parmi ces regroupements figurent l'Organisation de la Coopération de Shanghai (OCS) à laquelle appartient la plupart des pays concernés par le projet ou encore le partenariat « 16+1 » que la Chine utilise pour renforcer sa stratégie d'influence économique et politique dans seize pays de l'Europe centrale et orientale.

• **Caractériser les jeux d'acteurs qui freinent le projet des « nouvelles routes de la Soie » et qui remettent en question l'efficacité des formes indirectes de la puissance**

En dépit des efforts déployés par la Chine pour rendre « l'initiative ceinture et route » économiquement attractive et géopolitiquement acceptable, le projet génère des tensions et inquiétudes auprès des autres acteurs plus ou moins concernés par les « nouvelles routes de la Soie ». En effet, en menant ce projet stratégique, la Chine conforte son statut de puissance et pourrait également remettre en question les grands équilibres géopolitiques. Dans ce cadre, la Chine se voit confrontée à des oppositions et autres luttes d'influence qui se manifestent, entre autres, par la concurrence pour la maîtrise des voies de communication.

Ainsi, les rivalités politiques, parfois aggravées par d'autres contentieux (financement ou autres) peuvent être à l'origine de blocages et de retards dans la construction des infrastructures de transport. Face à la stratégie et à l'influence grandissante de la Chine, principalement au travers d'une politique d'investissements massifs qui ne se limite plus aux infrastructures portuaires, les autres puissances sont de plus en plus vigilantes, notamment au regard de la militarisation effective de nombreux îlots en mer de Chine ou à la militarisation possible de certaines emprises à l'image de Djibouti. La marine des États-Unis, notamment, répond à l'appropriation et à la militarisation des « perles » chinoises par une présence marquée dans l'ensemble de la zone. En retour, cette pression exercée sur la Chine la pousse à chercher d'autres cheminements pour dépasser le « dilemme de Malacca » qui menace tant ses approvisionnements que ses exportations. En outre, la rivalité politique peut aussi s'exprimer à travers des projets alternatifs comme celui du « Corridor de la croissance Asie-Afrique » porté par l'Inde et le Japon. Cette « Route de la Liberté » permettrait l'ouverture de nouvelles routes maritimes entre l'Afrique et le Pacifique.

Sur terre, le tracé des « nouvelles routes de la Soie » a réveillé des luttes d'influence au sujet des territoires traversés et desservis. Ainsi, la Chine déploie des infrastructures de transport en Asie centrale, une région traditionnellement sous l'influence de la Russie et où cette dernière souhaite renforcer l'intégration régionale autour de l'Union économique eurasiatique (UEE) [jalons « La Russie depuis 1991 »]. Si cette concurrence entre la Chine et la Russie se fait particulièrement sentir au Kazakhstan et au Kirghizistan, les deux puissances entretiennent toutefois des relations ambiguës, notamment sous la forme de coopérations. Un « partenariat stratégique » a vu se rapprocher l'UEE et « l'initiative ceinture et route » dans les secteurs économiques, financiers (BAII) et sécuritaires. Cette situation est l'occasion de montrer aux élèves la complexité des stratégies diplomatiques et le rôle des concessions pour sauvegarder les intérêts des États. Ainsi, le Kremlin voit dans ces coopérations un moyen de ne pas se laisser distancer par le projet chinois en Asie centrale, voire de l'orienter en participant à son développement, tout en marginalisant l'influence de l'Occident dans la « Grande Eurasie ».

Le projet stratégique chinois peut être freiné par d'autres formes de critiques qui peuvent générer des réticences et de la méfiance, si ce n'est des rapports de force. Les accusations

concernant l'impact négatif des infrastructures de transport sur l'environnement ont poussé la Chine à faire des concessions et des propositions plus écologiquement responsables. Par ailleurs, le « piège de la dette » et la crainte du développement de l'hégémonie ou d'une forme de néocolonialisme économique associés aux « nouvelles routes de la Soie » sont susceptibles d'affecter l'image et le soft power de la Chine, fragilisant ainsi sa puissance.

Les rapports de force observés permettent de montrer aux élèves qu'une forme indirecte de la puissance ne suffit pas forcément pour s'imposer sur la scène internationale.

• **Cartographier la stratégie d'influence de la Chine à travers la maîtrise des « nouvelles routes de la Soie »**

Ce jalon se prête à la construction d'un croquis de synthèse qui permettrait d'évaluer l'aire d'influence de la Chine, tout en soulignant les enjeux économiques, géopolitiques et d'aménagement soulevés par les « nouvelles routes de la Soie ».

Cet exercice permettrait de souligner l'efficacité de la représentation cartographique pour traduire une situation géopolitique complexe dans le jeu des relations internationales. Par ailleurs, la mise en œuvre de cet exercice permettrait un décroisement des enseignements en articulant les capacités « **réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse** » et « **transposer un texte en croquis** » développées en tronc commun de géographie et le fait de « **travailler de manière autonome** » qui est un des attendus de la spécialité. Ainsi, le professeur pourrait proposer de réaliser un croquis reprenant les différents enjeux des « nouvelles routes de la Soie » à partir du cours ou d'un extrait d'ouvrage, d'article scientifique ou de presse. À défaut de trouver un document unique regroupant l'ensemble des aspects que le professeur souhaite voir cartographiés, il est envisageable de rédiger un texte *ad hoc* en combinant différentes sources. En fonction des attendus, le professeur fournit un fond de carte adapté, ainsi qu'une carte pour aider à la localisation. Au-delà d'une réflexion sur la sémiologie graphique, les élèves seraient alors amenés à élaborer une légende « **construite et organisée** », ce qui permettrait également de développer leurs capacités d'argumentation à travers la rédaction des sous-titres de la légende.

En s'appuyant sur une carte de « l'initiative ceinture et route », le tracé des (futures) voies de communication permet d'évaluer l'étendue de l'aire d'influence que la Chine entend déployer en-dehors de ses frontières et donne une idée de l'affirmation de sa puissance sur la scène internationale. Du point de vue théorique, cette démarche reconnaît le pouvoir que confère la maîtrise des réseaux sur l'organisation et le contrôle des territoires. Sur le fond, il convient de faire ressortir les grands axes de communication multimodaux (route, rail, tubes) qui relient la Chine à l'Europe, en intégrant les espaces d'Asie centrale et en localisant les principaux « nœuds » stratégiques (les « perles » portuaires, les points de passages stratégiques comme Khorgos, etc.). Le tracé des principaux corridors de développement permet d'insister sur le renforcement de l'influence chinoise sur son voisinage, tandis que la route maritime souligne l'ambition mondiale du projet en reliant des territoires africains riverains de l'océan Indien et en assurant l'extension vers le Pacifique. Il convient également de souligner l'aspect dynamique et évolutif de « l'initiative ceinture et route » en intégrant les projets comme la « route digitale de la Soie » dont l'objectif est de renforcer la coopération avec l'Union européenne dans le domaine de l'Intelligence Artificielle ou encore la « nouvelle route polaire de la Soie » qui souligne les prétentions chinoises sur les régions de l'Arctique à l'heure du réchauffement climatique (ressources, espace de passage, etc.).

Dans l'intérêt de l'exercice et du développement des capacités d'analyse, il convient de dépasser l'aspect descriptif du tracé des voies de communication afin de travailler la dimension explicative des ambitions chinoises et d'enrichir la légende du croquis en faisant ressortir – entre autres – les ressources stratégiques convoitées par la Chine, ainsi que les tensions, coopérations et luttes d'influence entre les acteurs plus ou moins impliqués dans « l'initiative ceinture et route ».

Quelles alternatives possibles ? Si le professeur choisit de travailler la compétence « **Savoir lire, comprendre et apprécier une carte** » à partir d'une carte générale du projet, il est possible de réaliser l'exercice à d'autres échelles en reprenant les mêmes dispositions, précautions et objectifs pédagogiques. Un croquis peut très bien être réalisé à partir d'un texte sur le corridor économique Chine-Pakistan (CPEC) incluant le port de Gwadar, sur une des « perles » à l'échelle locale (Djibouti, Gwadar, Hambantota, etc.) ou encore sur la zone économique transfrontalière de Khorgos, entre la Chine et le Kazakhstan, en tant que nœud essentiel sur les nouvelles routes de la Soie.

## Orientations pour la mise en œuvre de l'objet de travail conclusif

### Articulation et sens général de l'objet de travail conclusif

#### Articulation de l'objet de travail conclusif avec le thème

L'objet de travail conclusif permet de remobiliser pour le cas des États-Unis la problématique et le raisonnement sur les fondements et les marques d'une puissance internationale [Introduction].

#### Problématique et sens général de l'objet de travail conclusif

Quels sont les fondements et les marques qui permettent aux États-Unis de rayonner, d'influencer l'ordre international et de dominer les autres États ?

Le choix des États-Unis se justifie par la diversité et l'ampleur de leurs facteurs de puissance. La prédominance états-unienne sur la scène internationale au début du XXI<sup>e</sup> siècle est de plus à mettre en relation avec leur stabilité au sommet des hiérarchies internationales tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

#### Articulation des jalons à l'objet de travail conclusif

Les trois jalons de l'objet de travail conclusif permettent de développer à partir de la seule et même puissance internationale états-unienne les approches et les raisonnements abordés dans l'introduction, et les axes 1 et 2 du thème. Les trois jalons proposent d'articuler différentes échelles d'analyse et différents points de vue.

#### Jalon - Les lieux et les formes de la puissance aux États-Unis (siège de l'ONU, Hollywood, Massachusetts Institute of Technology...)

Le jalon traite des lieux et des formes de la puissance située sur le territoire des États-Unis, ce qui conduit à réfléchir à la matérialité des supports de puissance, ainsi qu'aux facteurs et aux dynamiques de leur localisation à l'échelle nationale.

#### Jalon - Unilatéralisme et multilatéralisme : un débat international

Le jalon s'appréhende à l'échelle internationale et propose de se placer du point de vue des États-Unis pour comprendre leur choix de s'impliquer seuls ou en concertation avec d'autres États dans le jeu des puissances internationales.

## Jalon - Points d'appui et zones d'influence des États-Unis dans un monde multipolaire

Le jalon élargit la réflexion à l'échelle mondiale en identifiant les supports de la puissance situés en dehors du territoire national états-unien, ainsi que leur capacité à rayonner à différentes échelles.

### Les éléments fondamentaux des jalons

La mise en œuvre du travail conclusif est articulée autour des trois jalons du programme. Si le degré d'approfondissement des jalons est laissé à l'appréciation du professeur, on attend qu'à l'intérieur de chaque jalon l'élève réussisse à faire le lien avec ce qui a été étudié précédemment au sein du thème.

### Jalon - Les lieux et les formes de la puissance aux États-Unis (siège de l'ONU, Hollywood, Massachusetts Institute of Technology...)

Ce jalon propose de réfléchir aux lieux comme marqueurs territoriaux et à la matérialisation de la puissance internationale des États-Unis à partir d'une analyse à l'échelle du pays. Il s'agit d'identifier les modalités et des formes de la puissance internationale états-unienne : dure et/ou douce, directe et/ou indirecte [axe 2], ou encore intelligente. Puis, on attend une réflexion sur leur localisation à l'échelle du territoire états-unien. L'objectif est d'analyser comment et pourquoi ces lieux permettent aux États-Unis d'influencer et de dominer le jeu des puissances sur la scène internationale.

En développant une approche multiscale (territoire national, échelle régionale des États fédérés, échelle locale des métropoles), il s'agit de commencer par identifier et localiser les lieux incarnant la puissance internationale des États-Unis, en s'appuyant par exemple sur le travail introductif mené avec les élèves en début de thème. La synthèse réalisée alors peut ainsi être remobilisée et complétée avec des exemples spécifiquement états-uniens. Les capacités « **se documenter** » et « **s'exprimer à l'oral** » peuvent être mobilisées pour la mise en œuvre pédagogique. Le professeur peut faire travailler les élèves sur l'un des lieux emblématiques de la puissance états-unienne évoqués dans le titre du jalon. L'élève devrait alors constituer un compte-rendu de recherche synthétique, problématisé et ordonné sur le lieu sélectionné par le professeur. Ce compte-rendu, oral ou écrit, doit permettre aux autres élèves de prendre rapidement connaissance de cet exemple, et de comprendre le fonctionnement et l'importance de ce lieu dans l'expression de la puissance internationale des États-Unis. Les studios de cinéma concentrés à Los Angeles, dont le quartier de Hollywood est devenu la métonymie ou l'institut universitaire de recherche du MIT (Massachusetts Institute of Technology, à proximité immédiate de Boston) incarnent la puissance culturelle et scientifique des États-Unis qui leur permettent d'influencer les dynamiques d'innovation scientifique et les imaginaires collectifs à l'échelle mondiale. Ils partagent une localisation péricentrale dans les plus grandes métropoles du pays. Le siège de l'ONU incarne, quant à lui, une modalité plus originale de la puissance états-unienne : en tant que siège de l'une des plus importantes institutions internationales, le bâtiment bénéficie d'un statut extraterritorial qu'il serait intéressant de développer avec les élèves. Ce choix de localisation, sur la presqu'île de Manhattan, témoigne de la capacité d'attraction et de polarisation des grandes institutions internationales par les États-Unis, et plus précisément d'une métropole comme New York.

La localisation de ces lieux à l'échelle nationale doit permettre de faire prendre conscience aux élèves que les différentes logiques de localisation répondent à des logiques de centres / périphéries et à un processus très marqué de polarisation et de concentration des supports de puissance dans les métropoles de rang international (métropolisation) et dans les régions côtières (Californie, *Mégalopolis* de la côte atlantique).

### Jalon - Unilatéralisme et multilatéralisme : un débat international

Ce jalon invite à se placer du point de vue des États-Unis pour ensuite élargir l'analyse à l'échelle mondiale, afin de comprendre leur implication, plus ou moins forte, dans le jeu des puissances internationales. Ceci permet d'appréhender la puissance dans une autre optique, à savoir ses retombées en termes de politiques étrangères et de relations internationales, afin de souligner les interdépendances entre puissances. Une attention toute particulière sera alors à avoir quant à l'ancrage dans l'actualité et dans les évolutions, parfois très rapides, de la politique étrangère états-unienne.

Ce jalon propose d'aborder les conséquences de l'attitude des États-Unis, au travers de leur politique étrangère et de leur communication dans les instances internationales, sur les autres puissances internationales et la possible déstabilisation des équilibres atteints jusque-là. Étant donné leur rayonnement, les décisions politiques états-uniennes ont en effet systématiquement des retombées qui affectent les autres puissances, que cela leur soit bénéfique ou négatif. La puissance états-unienne leur permet en effet de choisir entre l'unilatéralisme ou le multilatéralisme, en fonction de leurs intérêts propres et sans véritablement être contraints par les autres puissances internationales. Ce jalon fait écho aux réflexions de l'axe 1 sur les évolutions historiques des puissances et peut être mis en perspective avec la relative stabilité de la puissance états-unienne face aux recompositions des autres puissances internationales (dont la Russie).

Le professeur gagnera à commencer par rappeler les définitions des différentes notions mises en avant dans ce jalon, par exemple selon les définitions d'un manuel spécialisé<sup>3</sup> :

- **multilatéralisme** : « attitude d'un pays qui cherche à obtenir la coopération d'un maximum d'autres pays qu'il traite comme des partenaires. S'oppose à l'unilatéralisme et au bilatéralisme. »
- **unilatéralisme** : « attitude d'un pays qui agit sans chercher à obtenir l'assentiment ou la coopération des autres. »
- **bilatéralisme** : « coopération directe entre deux pays. Il s'agit de négocier des traités séparés avec chaque partenaire international plutôt qu'un accord multilatéral les traitant tous à la même enseigne. »

Afin d'utiliser avec pertinence l'un ou l'autre de ces termes, le professeur identifiera avec les élèves les autres puissances internationales qui rivalisent, ou ont rivalisé, avec les États-Unis comme par exemple la Russie [axe 1], la Chine ou encore l'Union européenne.

Le professeur pourrait ensuite demander aux élèves d'analyser un, ou plusieurs, discours politiques résumant le positionnement des États-Unis dans le jeu des puissances internationales : par exemple, en comparant le discours dit des « 14 points » du W. Wilson (8 janvier 1918), le discours dit du Caire de B. Obama (4 juin 2009), et le discours d'investiture de D. Trump (20 janvier 2017). Les élèves devraient rechercher dans le document les éléments de contextualisation, les puissances mentionnées et lister le vocabulaire relevant des relations internationales. L'objectif final est de déterminer si le document reflète une politique de multilatéralisme ou d'unilatéralisme et d'en esquisser les conséquences pour les autres puissances à l'échelle mondiale. Les élèves travaillent ainsi la capacité « **Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive** ».

### Jalon - Points d'appui et zones d'influence des États-Unis dans un monde multipolaire

Ce jalon élargit la réflexion à l'échelle mondiale et permet d'identifier les supports de la puissance situés en dehors du territoire national états-unien, ainsi que leur capacité à rayonner à différentes échelles. Il s'agit alors de réfléchir aux permanences et aux reconfigurations des formes de puissance états-unienne, que ce soit *via* des points d'appui militaires et diplomatiques ou *via* la diffusion des productions culturelles et/ou technologiques. Ce jalon invite à considérer l'attractivité de la culture et des modes de vie états-uniens, ainsi que les stratégies politiques et militaires face aux autres puissances internationales, qu'elles soient rivales ou alliées. En portant l'accent sur les évolutions, reconfigurations des zones d'influence états-unienne en dehors de leur territoire national, voire à l'articulation de l'influence de plusieurs puissances sur une même région du monde, ce jalon invite à questionner les formes de contre-influence et/ou de contestation qui peuvent venir atténuer l'ampleur de la puissance des États-Unis.

Le professeur pourra choisir de travailler sur un domaine spécifique de la puissance pour plus facilement identifier le comment et le pourquoi de l'ampleur de la domination états-unienne.

Une première possibilité serait pour le professeur d'étudier la question de l'influence militaire des États-Unis en travaillant, à partir de cartes, sur la présence militaire états-unienne en dehors des frontières nationales (bases militaires à l'étranger, couverture des mers et des océans, arsenal aérien...). Après avoir montré comment les États-Unis ont la capacité à être les « gendarmes du monde », on pourra réfléchir aux fondements de cette domination militaire. Dans cette perspective, on pourra développer le poids du complexe militaro-industriel états-unien, la domination des entreprises états-uniennes d'armes et d'armement militaire et les doctrines de politiques étrangères prônant l'intervention sur des théâtres d'opération extérieurs [jalon « Unilatéralisme et multilatéralisme »]. On pensera à mettre en relation ces analyses avec l'influence militaire des autres puissances internationales, en premier lieu la Chine, pour comprendre la réalité des rapports de force dans un monde multipolaire. Les réalisations graphiques étant valorisées dans les épreuves de dissertation en enseignement de spécialité, il serait intéressant d'envisager pour ce jalon la construction d'un croquis faisant la synthèse des points d'appui et des zones d'influence des États-Unis à l'échelle mondiale. Ce travail serait l'occasion d'approfondir les capacités « **réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse** » et « **transposer un texte en croquis** » construites en tronc commun, en lien avec les capacités de l'enseignement de spécialité « **se documenter** » et « **travailler de manière autonome** ».

Une deuxième possibilité de mise en œuvre serait de travailler la thématique de la puissance douce (*soft power*) *via* les productions culturelles. Ceci permettrait d'insister sur la superposition d'influence et l'absence d'une hégémonie culturelle états-unienne. Ce serait l'occasion d'approfondir les capacités « **se documenter** » et « **s'exprimer à l'oral** ». L'étude du rayonnement culturel des États-Unis se prête à un exposé au format ramassé, qui combine une recherche préalable avec une présentation orale. Le professeur demanderait aux élèves d'identifier un type de *media* (musique, cinéma, série télévisée, jeu vidéo...) et de mesurer le rayonnement des productions états-uniennes à l'échelle mondiale dans un premier temps. Dans un second temps, les élèves devraient chercher d'éventuelles productions parallèles qui viendraient atténuer, voire remettre en cause l'influence états-unienne. On peut penser aux exemples de Bollywood et Nollywood en parallèle des productions d'Hollywood [jalon « Les lieux et les formes de la puissance aux États-Unis (siège de l'ONU, Hollywood, Massachusetts Institute of Technology... »)], ou à ceux de la K-Pop (courant musical sud-coréen) et de la J-Pop (courant musical japonais) en parallèle des productions musicales états-uniennes. Ce travail aurait pour ambition d'attirer l'attention des élèves sur la pluralité des productions culturelles disponibles et appropriées par les consommateurs, qui reflète la nature multipolaire du



monde actuel. De plus, ceci pourrait être une occasion de travailler le regard critique et la distanciation face aux stratégies marketing de diffusion de ces productions culturelles [Thème 4 « S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communications »]. Cette analyse critique ne doit néanmoins pas remettre en cause l'identification finale des régions du monde qui peuvent être considérées sous l'influence des productions culturelles états-uniennes.

## Les ressources

### Introduction

Buhler P., 2019, *La Puissance au XXI<sup>e</sup> siècle* (2<sup>de</sup> édition), CNRS Editions, 620 p.

Nye J., 1992, *Le Leadership américain : quand les règles du jeu changent*, Presses Universitaires de Nancy, 266 p.

Nye J., 2011, *The Future of power*, PublicAffairs, 298 p.

Vidéo « Les nouveaux visages de la puissance » : entretien avec Pierre Buhler, accessible sur le site d'Arte.tv, dans la collection « Les Experts du Dessous des cartes »

### Axe 1, jalon – l'empire ottoman, de l'essor au déclin

Bouquet O., Pétriat Ph., Vermeren P., 2016, *Histoire du Moyen-Orient de l'empire ottoman à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 389 p.

Bouquet O., 2018, *Les Ottomans. Questions d'orient*, La Documentation Photographique, n°8124

Edhem E., 2018, *L'Empire ottoman et la Turquie face à l'Occident*, Paris, Collège de France, 76 p.

Dupont A-L, Mayeur-Jaouen C., Verdeil C., 2016, *Histoire du Moyen-Orient du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Colin, 472 p.

### Axe 1, jalon – Une puissance qui se reconstruit après l'éclatement d'un empire : la Russie depuis 1991

Ackerman G., 2019, *Le régiment immortel. La guerre sacrée de Poutine*, Premier Parallèle, 285 p.

Bret C., Begorre-Bret M., 2016, « La Russie a-t-elle les moyens économiques de ses ambitions géopolitiques ? », *diploweb.com* <https://www.diploweb.com/La-Russie-a-t-elle-les-moyens.html>

Dubois S., 2009, « La Russie et ses hydrocarbures : la tactique à court terme aux dépens de la stratégie à long terme ? », *Géoéconomie*, pp.67-88

<https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2009-1-page-67.htm>

Marchand P., 2015, *Atlas géopolitique de la Russie*, Autrement, 96 p.

Retrouvez éducol sur





Cottineau C., 2016, « A multilevel portrait of shrinking urban Russia », *Espace populations sociétés*

<https://journals.openedition.org/eps/6123>

Radvanyi J., Laruelle M., 2016, *La Russie entre peurs et défis*, Armand Colin, 236 p.

Richard Y., 2018, « Russie : de la désintégration à la réintégration régionale ? », Mareï N., Richard Y. (dir.), 2018, *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande, pp.302-303

## Axe 2, jalon – L'enjeu de la langue : anglais et français dans les relations internationales, francophonie, instituts Confucius...

Giblin B. (dir.), 2002, *Langues et territoires : une question géopolitique*, Hérodote, n°105

Guo Y., 2018, *Politique linguistique intérieure de la Chine : entre unité et diversité. Le débat autour du cantonais au début- du XXI<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat,

Giblin B. (dir.), *Géopolitique de la langue française*, Hérodote, n°126, 192 p.

Guyon M., 2019, « Langue, enjeux de recherche et communication scientifique », *SociologieS*,

Site Internet de la Francophonie : <https://www.francophonie.org/Le-francais-dans-les-relations.html>

Site Internet de TV5 Monde : <http://www.tv5monde.com/>

Site Internet de l'Observatoire de la Francophonie : <http://observatoire.francophonie.org/>

Site Internet de l'Institut Confucius : <http://www.chinesecio.com/>

## Axe 2, jalon – Les nouvelles technologies : puissances des géants du numérique (GAFAM, BATX...), impuissance des États et des organisations internationales ?

Bezamat-Mantes C. Bloch L., Verluise P., 2015, « Géopolitique de l'Internet : quelle hiérarchie des puissances ? »,

Bloch L., 2017, « L'Internet, vecteur de puissance des États-Unis ? Géopolitique du cyberspace, nouvel espace stratégique », *Diploweb*, 129 p.

Bortzmeyer S., 2018, *Cyberstructure : L'Internet, un espace politique*. C&F éditions, 270 p.

Fayon D., 2013, *Géopolitique d'Internet : qui gouverne le monde ?*, Economica, 216 p.

Galloway S., 2018, *Le règne des quatre : la face cachée d'Amazon, Apple, Facebook, et Google*, Edito, 376 p.

Nocetti J., 2018, « Géopolitique de la cyber-conflictualité », *Politique étrangère*, n°2

Retrouvez éducol sur



## Axe 2, jalon – La maîtrise des voies de communication : les « nouvelles routes de la Soie »

Amelot L., 2010, « La stratégie chinoise du 'collier de perles' », *Outre-Terre*, n°25-26, pp.187-198

Arte, 2015, « Vers une nouvelle « route de la soie » ? », *Le Dessous des Cartes*

Bagatine R.-C., 2018, « Cinq ans après l'annonce des « nouvelles routes de la soie » : situation et perspectives », *Asia Focus* #85, IRIS, 33 p.

Bruneau M., 2018, *L'Eurasie. Continent, empire, idéologie ou projet*, CNRS – Editions, 360 p.

Bruneau M., 2018, « L'Eurasie, un impensé de la géographie : continent, empire, idéologie ou projet ? », dans *l'Espace géographique*, 2018/1 (tome 47), pp.1-18

Damiani I., Bachelet V., 2018, « Représentations géopolitiques sur la Route de la Soie, une étude à l'aide de l'analyse cartographique et du traitement d'images satellites », *L'Espace Politique*, n°34

Ekman A. (dir.), 2018, « La France face aux nouvelles routes de la soie chinoises », *Etudes de l'IFRI*, IFRI, 149 p.

Ekman A. (dir.), 2018, *La Chine dans le monde*, CNRS Editions, 300p.

Lincot E., 2015, « Enjeux et perspectives des nouvelles routes de la Soie », *Mondes chinois*, 2015/4, n°44,

Rouiaï N., 2018, « Sur les routes de l'influence : forces et faiblesses du soft power chinois », *Géoconfluences*

Discours de Xi Jinping à l'Université de Nazarbaïev au Kazakhstan (septembre 2013, vidéo en anglais) : <http://french.peopledaily.com.cn/Chine/8392739.html>

Retranscription intégrale du discours de Xi Jinping au 19<sup>e</sup> Congrès national du Parti Communiste Chinois (octobre 2017) : [http://french.xinhuanet.com/chine/2017-11/03/c\\_136726219.htm](http://french.xinhuanet.com/chine/2017-11/03/c_136726219.htm)

Page Xinhuanet dédiée à l'Initiative la Ceinture et la Route (en français) : <http://french.xinhuanet.com/silkroad/index.htm>

France 24, sujet sur le second Forum des Routes de la Soie à Pékin lors du JT: <https://www.youtube.com/watch?v=rbR0lzCgm2A>

Discours du président Xi Jinping lors du premier forum des Routes de la Soie (...) : [http://french.china.org.cn/china/txt/2017-05/15/content\\_40817973.htm](http://french.china.org.cn/china/txt/2017-05/15/content_40817973.htm)

France 24, Discours de Xi Jinping lors de la réunion à l'Élysée avec Macron, Merkel et Juncker <https://www.youtube.com/watch?v=DdYNogg9H30>

Émission C'est dans l'air : « Macron face au casse-tête chinois » : <https://www.youtube.com/watch?v=wBaqDfcPwqk>

## Objet de travail conclusif

*Diplomatie*, 2011, « Géopolitique des États-Unis. La fin de l'empire américain ? », grand dossier n°3.

Leriché F., 2012, *La puissance des États-Unis*, Presses Universitaires du Mirail, 230 p.

Montès C. et Nédélec P., 2016, *Atlas des États-Unis. Un colosse aux pieds d'argile*, Autrement, 96 p.

Dossier du site Géoconfluences : « Les États-Unis, espaces de la puissance, espaces en crise » ; <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crisis/cadrage-et-problematiques-generales>

## Les pièges à éviter

### Pièges communs à tout le thème

- Traiter l'axe sans le relier au thème
- Contextualiser un jalon de manière trop détaillée
- Traiter le jalon pour lui-même sans le relier à l'axe ou au thème
- Établir des comparaisons entre des États étudiés dans des contextes historiques différents

### Introduction

- Avoir une vision figée des rapports de force et des hiérarchies
- Travailler la notion de puissance dans une acception large et non limitée à la seule puissance de rang international
- Étudier des États qui ne sont pas des puissances de rang international
- Étudier les conséquences locales et infranationales de la puissance internationale

### Axe 1, jalon – l'empire ottoman, de l'essor au déclin

- Ne pas inscrire l'histoire de l'empire ottoman dans les dynamiques internationales
- Négliger l'analyse géopolitique pour privilégier l'histoire interne de l'empire
- Adopter une vision déterministe de l'histoire de l'empire ottoman
- Sous-estimer ou surestimer le rôle des religions dans les relations de l'empire ottoman avec les autres puissances
- Faire d'emblée de la dimension multiethnique de l'empire un handicap pour sa pérennité

### Axe 1, jalon – Une puissance qui se reconstruit après l'éclatement d'un empire : la Russie depuis 1991

- Traiter en détail l'éclatement de l'URSS
- Faire une histoire chronologique de la Russie après 1991, en occultant la question de la reconstruction de la puissance
- Évoquer la reconstruction de la puissance russe et ses modalités sans relativiser les résultats

Retrouvez éducol sur



## Axe 2, jalon – L'enjeu de la langue : anglais et français dans les relations internationales, francophonie, instituts Confucius...

- Aborder la diffusion des langues sans établir de lien avec la dimension géopolitique qui est au cœur de l'axe 2
- Axe 2, jalon - Les nouvelles technologies : puissance des géants du numérique (GAFAM, BATX...), impuissance des États et des organisations internationales ?
- Traiter de la puissance des géants du numérique sans établir de lien avec celle des États et des organisations internationales, analyser indépendamment les deux termes du libellé du jalon
- Négliger « l'approche géopolitique » indiquée dans la formulation de l'axe 2

## Axe 2, jalon – La maîtrise des voies de communication : les « nouvelles routes de la Soie »

- Présenter les projets des « nouvelles routes de la Soie » sans établir de lien avec la dimension géopolitique
- Ne pas proposer de réflexion multiscalaire
- Ne pas penser à établir des liens entre le tracé des voies de communication et l'expansion de l'aire d'influence

## Objet de travail conclusif

- Avoir une vision partisane de la puissance états-unienne
- Étudier une géographie régionale des États-Unis
- Étudier l'histoire des États-Unis dans les relations internationales